



Communiqué de l'intersyndicale DRFIP 44
à propos du prochain CTL « Emplois »

Les documents localisant les 26 suppressions nettes ont été transmis aux élus le 18 décembre. Dans la perspective de la tenue, début janvier 2013, du Comité Technique Local « Emplois », les syndicats CGT, Solidaires, CFDT et FO de la DRFIP 44 avaient prévu de se réunir fin décembre. Cette réunion s'est déroulée ce jeudi 20 décembre.

Outre les questions non réglées concernant les missions, les salaires, les qualifications et les conditions de travail, il a été convenu de la nécessité d'une intervention forte et massive à l'occasion du CTL « Emplois ».

Les décisions suivantes ont été arrêtées :

- les élus au CTL ne siègeront pas à la séance convoquée pour le 8/1,
- l'intersyndicale va demander au DRFIP de reconvoquer le CTL en seconde séance à 14 heures,
- **les agents des sites de Nantes seront appelés à se rassembler à 12h30, le jour de la seconde convocation, devant le siège du Parti Socialiste Cours des 50 otages - Place du Cirque afin d'interpeller « l'échelon politique décisionnel ». Une demande d'audience sera formulée.**
- **les agents seront appelés à se rassembler ensuite à 13h30 devant la DRFIP pour interpeller la Direction dans le cadre du dialogue professionnel**
- les médias (presse, TV) seront informés de ces initiatives et conviées à venir
- une expression (même courte) des services concernés par les suppressions (non exclusif) est sollicitée
- les collègues des services ou résidences extérieurs à Nantes seront invités à adresser une motion au député de leur circonscription avec copie à la Direction
- pour préparer ces initiatives importantes, des HMI sont programmées aux dates et lieux suivants :
 - * 8/1 Nantes Cambronne à 10h30
 - * 8/1 Nantes CHU à 9h30
 - * 8/1 Nantes Lotz-Cossé (+ Paierie Régionale) à 14h00
 - * 8/1 Nantes Paierie Départementale (+ ACIF) à 14h00
 - * 10/1 Nantes Municipale à 10h30
 - * Pornic et Saint-Nazaire : à fixer localement

L'intersyndicale DRFIP 44 a convenu de se réunir le 7 janvier à 13 heures.

Nantes, le 20 décembre 2012